

NEWSLETTER JUIN 2019



Topics - Webinair et formation du mois de juin

Rejoignez-nous pour un Webinair !

Prevention and fight against female genital mutilation: an
inspiring experience from Belgium

(Childhub webinar)

12 Juin 2019, 14h

Dans le cadre du projet **BRIDGE**, un webinair sera organisé sur la question des mutilations génitales féminines (MGF) et la lutte contre cette violence basée sur le genre.

Diffusé sur la plateforme ChildHub le 12 juin 2019, à 14h, l'objectif de ce webinaire sera de présenter une expérience concrète de travail, de prévention et de sensibilisation sur les MGF. Le GAMS Belgique présentera son travail dans le domaine des MGF avec une approche globale de cette problématique : leur façon de travailler, leurs outils, les résultats obtenus et les difficultés rencontrées.

Les interventions seront présentées en anglais. Elles seront basées sur la situation belge mais leur but sera de donner aux professionnels, aux associations et autres organisations, des clés pour les aider à gérer des situations liées aux MGF, et les inspirer dans leur travail.

Pour en apprendre plus sur ce webinaire ou pour s'inscrire directement

: <https://childhub.org/en/child-protection-webinars/prevention-and-fight-against-female-genital-mutilation-inspiring>

Vous trouverez également ci joint un rapide sondage à compléter préalablement au webinaire. Votre réponse nous aiderait à mieux concevoir les webinaires à l'avenir ainsi que de répondre aux besoins d'apprentissage et de perfectionnement des professionnel.les. <https://www.surveymonkey.com/r/X8G859G>



A propos du projet BRIDGE



Défense des Enfants International (DEI) – Belgique et Fedasil (*l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile*) se sont associés à 4 partenaires européens (**Terre des hommes – Hongrie ; Kopin – Malte ; ARSIS – Grèce ; et Terre des hommes – Roumanie**) afin de mettre en œuvre le projet BRIDGE (*Building Relationships through Innovative Development of Gender-Based Violence Awareness in Europe*).

Ce projet vise à renforcer la réponse donnée à la violence basée sur le genre affectant les enfants et les jeunes migrants dans les pays de l'UE.

Il s'organise autour de 4 objectifs principaux :

- Renforcer la disponibilité de données fiables sur la violence basée sur le genre à l'encontre des enfants et jeunes migrants
- Développer les connaissances et capacités des professionnels de l'aide pour les sensibiliser et les rendre capables de faire face à certaines formes spécifiques de VBG contre les enfants et jeunes migrants
- Supporter et promouvoir une collaboration multi-agences et un apprentissage sur la VBG contre les enfants et jeunes migrants à travers une communauté de pratiques régionale
- Renforcer la capacité d'enfants et jeunes migrants à établir des relations positives, les sensibiliser et leur permettre de comprendre la VBG ; les soutenir dans une démarche de rapportage, prévention, atténuation et recherche de solutions

En plus du webinar présenté sur les mutilations génitales féminines, plusieurs autres activités sont réalisées dans le cadre de ce projet :

- Des questionnaires à destination des jeunes migrants et des professionnels sont en cours d'élaboration. Ils permettront de recueillir des données importantes sur la prévalence de la violence basée sur le genre chez les enfants et les jeunes migrants, les niveaux de capacité et de sensibilisation des professionnels de la santé en matière de violences basées sur le genre, et les niveaux de sensibilisation les enfants et les jeunes
- Un comité d'accompagnement de jeunes ayant vécu une expérience migratoire va être formé pour collaborer sur le projet BRIDGE : le « Youth Advisory Group »
- Des formations professionnelles seront également organisées autour de la question des violences basées sur le genre
- Et des campagnes de sensibilisation seront lancées sur le territoire belge
-

Pour en savoir plus sur le projet BRIDGE : <https://childhub.org/en/child-protection-news/europe-new-and-innovative-project-focusing-gender-based-violence-bridge>

La nouvelle formation de Jeunesse et Droit et DEI du mois du juin 2019



et



"Droits de l'enfant : mécanismes internationaux"

Le lundi 17 juin 2019, à Bruxelles

Introduction

Le 19 décembre 2011, l'Organisation des Nations unies offrait aux enfants la possibilité d'accéder à la justice au niveau international, grâce à un nouveau traité international, le Protocole facultatif à la

Convention relative aux droits de l'enfant (PF CIDE), établissant une procédure de présentation de communications individuelles.

La Belgique vient de ratifier ce Protocole qui est rentré en vigueur le 14 avril 2014 au niveau international.

Ce mécanisme s'ajoute aux autres déjà préexistants permettant un contrôle de la mise en oeuvre de la CIDE au niveau national et international.

Objectif de la formation

- informer, sensibiliser les participants à l'existence de l'ensemble de ces mécanismes ;
- le situer dans l'ensemble des mécanismes internationaux existants pour garantir le respect des droits fondamentaux des enfants ;
- comprendre la procédure et la manière de saisir le Comité et les autres mécanismes ;
- évaluer la pertinence de saisir le Comité des Nations Unies ou une autre instance internationale ;

A l'issue de la formation, les participants seront donc familiarisés avec les mécanismes de contrôle des Nations Unies en matière de droits fondamentaux, pourront identifier le type de situations qui pourraient faire l'objet de ce type de recours ou de recours au niveau national et international et connaîtront les bases de la procédure applicable pour saisir le Comité des droits de l'enfant.

Contenu

- Cette formation abordera le rôle et la fonction du Comité des droits de l'enfant et les mécanismes de contrôle des droits fondamentaux des Nations Unies ;
- Elle présentera la procédure de plainte au Comité des droits de l'enfant et la procédure applicable ;
- Elle comparera les différents recours individuels et collectifs existants et comparera l'intérêt et les mérites de chacun d'entre eux ;
- Elle aidera à identifier les procédures à privilégier en fonction du type de situation et des droits mis en cause.
- Elle proposera divers exercices pour intégrer ces notions.

Public

Cette formation s'adresse à des travailleurs sociaux, juristes, avocats,... qui souhaitent mieux comprendre les mécanismes de contrôle des droits fondamentaux existant au niveau international et en particulier le mécanisme de plainte individuel au Comité des droits de l'enfant et qui souhaitent pouvoir identifier les situations pouvant faire l'objet de tels recours.

Elle s'adresse donc à un public curieux de découvrir les mécanismes de contrôle des droits de l'enfant au niveaux national et international et qui souhaite avoir « une corde à son arc » en plus pour envisager d'autres moyens d'action dans des hypothèses de violation des droits de l'enfant.

DEI-BELGIQUE

Adresse: Rue Marché aux Poulets, 30 - 1000 Bruxelles

Tel: +32 (0) 2 203 79 08

Email: info@defensedesenfants.be

Site Web: www.dei-belgique.be

Retrouvez-nous sur Facebook !



<https://www.facebook.com/DefensesdesEnfantsBelgique/>